

Études

Créoles

Bollée, Annegret, Fattier, Dominique & Ingrid Neumann-Holzschuh (2017-2018), *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique*, Hamburg : Buske (Kreolische Bibliothek 29/I-II).

Compte rendu rédigé par Jürgen Lang (Universität Erlangen-Nürnberg, Allemagne)

Ce dictionnaire consacré aux créoles français des Caraïbes fait suite au *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien (DECOI)* paru entre 1993 et 2007 dans la même collection. Il comporte, comme son prédécesseur, quatre volumes, trois pour les *Mots d'origine française*, un pour les *Mots d'origine non-française ou inconnue*. La même conception et – pour l'essentiel – la même présentation président à ce nouvel ouvrage. Il s'agit donc en réalité d'un seul dictionnaire qui traite tous les créoles français dans les deux zones géographiques, ceux de la zone orientale (réunionnais, mauricien, rodriguais, seychellois) dans le *DECOI* et ceux de la zone occidentale dans le *DECA* (louisianais, haïtien, guadeloupéen, marie-galantais, martiniquais, dominiquais, saint-lucien, trinitadien, guyanais, et même karipuna, créole français parlé au-delà de la frontière occidentale de la Guyane française, au Brésil). La conception de ce vaste ouvrage revient pour l'essentiel, on s'en doute, à celle qui figure comme directrice, seule pour le *DECOI*, avec Dominique Fattier et Ingrid Neumann-Holzschuh pour le *DECA*. Il y a d'autres continuités dans les deux équipes, comme la présence d'Ulrike Scholz dans la rédaction ou celle de Jean-Paul Chauveau en tant que collaborateur libre. À ma connaissance, c'est en bonne partie grâce à Annegret Bollée, qui a sacrifié beaucoup d'années de sa retraite au *DECA*, que ce projet a pu être terminé juste un quart de siècle après la parution du premier volume. Aucune autre langue européenne qui a produit des rejetons créoles ne dispose d'un tel ouvrage et ceci, étant donné que, sauf l'anglais, aucune autre langue n'ait été à la base d'un aussi grand nombre de langues créoles que le français. Les créolistes du monde entier doivent féliciter Annegret Bollée et toute son équipe (majoritairement féminine) de la prouesse qu'elle a accomplie !

Parler du *DECA* n'oblige pas seulement à parler en même temps du *DECOI*, mais également et surtout du *Französisches etymologisches Wörterbuch (FEW)* de Walther von Wartburg qui a servi de modèle à ces deux dictionnaires, qui visent à le compléter. Les utilisateurs du *DECA* et du *DECOI* non familiarisés avec le *FEW* risquent, en effet, de vivre un moment de désarroi, lorsqu'ils essaieront de consulter le *DECA* pour connaître l'origine d'un mot créole. Supposant que le verbe haïtien *rele* '(s)'appeler' vient du terme maritime *héler* (avec h-aspiré), ils auront vite confirmé leur soupçon en consultant l'article '*héler*'. Mais n'ayant aucune idée quant à l'origine de ce verbe, c'est-à-dire se trouvant dans la situation qui normalement porte à consulter un dictionnaire étymologique, il leur faudra recourir aux index – au moment où j'écris, à celui du volume E-O de la *Première partie* où se trouve l'article '*héler*' et non pas au volume P-Z – pour savoir où chercher des informations complémentaires sur '*héler*'. La rédaction du *DECA* est en train de remédier à cet état de chose ; il suffirait que l'utilisateur

dispose d'un seul index (électronique ou en version papier) qui intégrerait tous les mots créoles, pas seulement ceux du *DECA*, mais aussi ceux du *DECOI*.

On ne reprochera pas aux auteurs du *DECA* et du *DECOI* d'avoir choisi des mots du français standard comme vedettes des articles de leurs dictionnaires. Visant à donner l'étymologie de tous les mots créoles de tous les créoles français des Caraïbes/de l'Océan Indien, ils devaient forcément suivre le modèle du *FEW* qui se veut *Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes* et non pas seulement un dictionnaire étymologique du français standard. Comme le *FEW* qui ne pouvait réserver un article à part aux innombrables mots dialectaux du français d'Europe, le *DECOI* et le *DECA* ne pouvaient donc pas offrir un article séparé pour chacun des innombrables mots des créoles français. A l'instar de Walther von Wartburg qui traite sous un seul mot latin tous les lexèmes français des dialectes et du français standard qui en dérivent où s'y laisse rattacher, le *DECOI* et le *DECA* traitent sous un seul mot du français standard tous les mots créoles de la région visée qui en dérivent ou s'y laissent rattacher (par exemple par le biais d'une de ses variantes dialectales). Et puisque nos deux dictionnaires créoles veulent être un véritable complément au *FEW*, il convient encore de féliciter ses auteurs d'avoir emprunté aussi la structure de leurs articles au *FEW*. On recommandera vivement – surtout à ceux qui n'ont pas l'habitude de fréquenter le *FEW* – la description à la fois détaillée et concise de l'organisation du *DECA* dans le volume A-D de la *Première partie* (*DECA*, A-D, VIII-XVIII).

Il ne manque plus qu'un dictionnaire analogue aux *DECA* et *DECOI* pour les français d'outre-mer, pour que nous disposions, tous ces dictionnaires réunis, d'un portrait historique du trésor linguistique gallo-roman réuni en France et en outre-mer. Même là, les auteurs du *DECA* ont fait tout leur possible pour combler la lacune : "Nous tenons aussi compte de certaines recherches récentes concernant les français régionaux de la Caraïbe, ..." (*DECA*, A-D, X).

D'avoir systématiquement tenu compte de toutes les informations du *FEW* et des travaux de dialectologie parus depuis a rendu possible ce qui constitue, à mon avis, le plus grand succès du *DECA* et du *DECOI* : celui d'avoir prouvé la thèse défendue depuis longtemps par le courant aixois des études créoles que les créoles français sont issus non pas du français standard d'aujourd'hui, mais des dialectes du nord-ouest de la France de l'époque qui a vu leur naissance. Voici un exemple instructif à cet égard : aux mots français commençant par un h-aspiré (encore très répandu dans les dialectes de l'Hexagone à l'époque de la créolisation du français dans les Caraïbes) correspondent très souvent des variantes normandes en *r-* et des successeurs créoles, notamment haïtiens, en *r-* (cf. les articles '*hache* n.f., '*hair* v., '*haler* v., ... du *DECA*). Il faut donc se rendre à l'évidence : le français des colons offrait cette variation '*h-* ~ *r-*, et dans certaines régions des Caraïbes, les créolisateurs africains ont assez régulièrement opté pour les variantes en *r-*, peut-être parce qu'ils ne disposaient pas d'une aspiration phonématique dans leurs langues, mais peut-être aussi pour une autre raison qui nous échappe (pour plus de détails, cf. Bollée 2015 et Barzen, sous presse). Ce qui permet par contrecoup

d'expliquer le haïtien *rele* dont il a été question plus haut : "*Reler* au sens de '(s)'appeler' en créole doit être rapproché du fr. *héler*. [...]. Ce mot n'a laissé aucune trace dans les parlers normands contemporains. Il a pourtant dû transiter par la côte normande comme le montre la forme créole." (Brasseur 1986, cité dans l'article '*héler* du *DECA*).

Cette attention que le *DECA* et le *DECOI* portent aux dialectes (et aux mots standard ou dialectaux sortis de l'usage) a permis aux auteurs de réduire énormément le nombre de mots qui autrement auraient dû être classés sous l'enseigne 'd'origine inconnue'.

La richesse du *FEW* peut devenir une tentation. Le *DECA* a raison, me semble-t-il, lorsqu'il rejette l'espagnol *quien* comme précurseur de l'haï. *kin* dans *Sa kin a mwen* 'C'est le mien' etc. Et l'on rejettera de même l'angl. *kin* proposé récemment par Renauld Govain ainsi que d'autres propositions citées par cet auteur (Govain 2016, 114). Mais le fr. *tien* avancé par le *DECA* ne satisfait non plus, malgré les *quin* (pays du Bessin, Normandie), *quien* (Perche, Vendôme, Val de Loire) qu'on trouve sous *tūus* dans le *FEW* et malgré la variation *tien/quien* chez Ducoeurjoly. Le problème n'est pas d'ordre phonique, mais de nature sémantique et syntaxique : il faudrait trouver un contexte où une réinterprétation de *tien* au sens de 'celui, ceux, celle(s)' serait imaginable. Le *DECA* s'en libère en abusant de ce que Wartburg dit sous *sūus* dans son *FEW*. *Le sien* etc. (avec l'article défini !) a effectivement été réinterprété dans beaucoup de dialectes du nord comme 'celui, ceux, celle(s)'. Selon le *DECA*, la même chose serait arrivé à *tien*, d'où *kin* en haïtien (du nord). Mais Wartburg avait bien expliqué comment une réinterprétation de *le sien* a pu se faire : "In manchen fr. mundarten (wall. norm. hbret. Maine, Südlöthringen) wird *le sien* als determinativpronomen verwendet [...]. Diese primitive darstellung der determination ist wohl in Verbindung mit *de* entstanden und erst von da aus auf die verbindung mit dem rel. pron. ausgedehnt worden. Der älteste, aus dem anfang des 17. jhs. stammende beleg (norm.) lautet *le sien d'Alizon*. Das entspricht genau der im schweizerd. üblichen darstellung der determination : *im Heiri sine* (= dem Heinrich seiner) "derjenige Heinrichs". La construction *dem Heinrich seiner* est très répandue en allemand, je m'en sers moi-même à l'oral. Et dire *le sien d'Alizon* revient effectivement au même que de dire 'celui d'Alizon', d'où la possibilité de réinterpréter *le sien* comme signifiant 'celui'. Or, si la double expression de la possession du type *le sien d'Alizon* est une possibilité ouverte à toutes les langues qui possèdent un pronom possessif de troisième personne, **le tien d'Alizon* ou **dem Heinrich deiner* ne font aucun sens.

Le *FEW* et les travaux des dialectologues ne pouvaient que rarement être de quelque utilité là où les mots créoles ne se laissent pas relier à un mot de l'hexagone, mais montrent par une segmentation erronée du point de vue français, qu'ils ont été découpés dans les discours des colons français. Haïtien *os(i)non*, *ous(i)non* (*HCED* 'or, otherwise, or else, or rather, if not') ne posent pas de problème. Haïtien *monnonk* 'oncle', *matant* 'tante' ne semblent pas en poser non plus. Les français régionaux présentent des formes analogues (cf. le *DECA* sous *oncle* et *tante*). Toutes ces formes nous rappellent que fr. *tante* provient lui-même d'un ancien *t'ante*,

c'est-à-dire très probablement aussi d'une fausse segmentation pratiquée par un apprenant. Tant *matant*, *monnonk* que *tante* supposent un locuteur compétent du français qui dise *...t'ante...*, *...mon oncle...*, *...ma tante...* et un auditeur moins compétent qui comprenne *...tante...*, *...mononcle...*, *...matante...*. Il y a pourtant une petite différence : l'auditeur qui conçoit *tante*, sera plutôt un enfant auquel on s'adresse (cf. l'article correspondant dans le Bloch & Wartburg 2012), tandis que celui qui conçoit *monnonk* ou *matant* peut être un simple auditeur et un adulte. Le plus souvent, le *DECA* se limite ainsi à retrouver l'origine matérielle des mots créoles. Chose parfois déjà assez difficile pour les mots apparemment découpés très tôt dans les discours des colons français. Trouver *haï*. *koulye (a)*, *koulyeya*, *kounye-a*, *konnye (a)*, *konnya*, *konnye (HCED 'now')* sous une entrée ad hoc *comme il est là* n'est pas très satisfaisant. N'en reste pas moins qu'avoir réussi à rattacher un grand nombre de mots créoles à des chaînes phonétiques françaises constitue aussi un grand mérite du *DECA* et du *DECOI*.

Pour ce qui est de l'explication des désaccords souvent surprenants entre mots créoles et prédécesseurs français dans le découpage des signifiés, on constate une grande réserve dans le *DECA* et le *DECOI*. Même là où, grâce à ces dictionnaires, l'origine matérielle d'un mot créole ne fait plus aucun doute, ces dictionnaires se soucient peu, et pour cause, d'expliquer leurs usages 'exotiques'. Sous l'entrée **plume** n.f. on trouve, pour l'haïtien *plim* à côté de 'plume' etc., le sens 'body hair' (poil) relativement facile à expliquer à partir du fon-gbe (et d'autres langues du golfe de Guinée ?) où l'on trouve un mot qui signifie tant 'feather' (plume) que 'hair' (poil) (cf. Lefebvre 2004, 50/51). Dans l'article **être** v. on trouve pour l'haïtien sous '**être** et formes fléchies' "**ye** [occurs only phrase-finally] 'to be' (HCED 2007)" et sous **c'est, c'était** "**se** [contracted to 's' before *on* (*yon*)] 'it's, that's' [...]" (HCED 2007)". Le *DECA* reconnaît que tant *ye* que *se* sont des verbes du type 'être', et qu'ils sont fonctionnellement distincts, mais il n'avance aucune explication pour cette scission. Le fon-gbe a aussi deux verbes du type 'être' : *wɛ̀* et *ni*. Dans les deux langues chacun des deux verbes peut exercer à lui seul la fonction prédicative. Dans les deux langues, seul l'un d'entre eux peut servir à focaliser un élément de la phrase (fon-gbe *wɛ̀*, haïtien *ye*). Et dans les deux langues les deux verbes peuvent se côtoyer, lorsque, dans une phrase à copule, un élément est focalisé :

fon-gbe	<i>glèsì</i>	<i>wɛ̀</i>	<i>é</i>	<i>nyí</i>	
	'fermier'	'être'	'il'	'être'	
	'Il est fermier.' Allemand: ' Farmer ist er.'				Höftmann 1993: 98

haïtien	<i>Se</i>	<i>doktè</i>	<i>li</i>	<i>ye</i>	
	'être'	'médecin'	'il'	'être'	
	'He's a doctor.'				HCED: s.v. se

Le fon-gbe *wɛ̀* se place pourtant après l'élément focalisé, l'haïtien *se* devant, et l'haïtien *ye* se place régulièrement à la fin du noyau de la phrase, ce qui n'est pas obligatoire pour le fon-gbe *nyí*. Surtout à cause de ces différences distributionnelles, Claire Lefebvre conclut que "in this

case, the properties of *se* were not provided by the substratum language" et que "the properties of *se* constitute an independent development" (Lefebvre 2004, 105/106). Disons simplement que les propriétés de *ye* et *se* en haïtien et ceux de *wè`* et *nyí* en fon-gbe ne coïncident que partiellement. D'autres langues du golfe de Guinée ont pu jouer un rôle et bien des choses ont pu se passer en haïtien depuis l'époque de la créolisation. Bref, pour l'instant, le problème de cette scission en deux verbes et des propriétés de *ye* et *se* en haïtien n'est pas résolu, mais c'est bel et bien un problème étymologique.

On ne reprochera pas au *DECA* d'avoir laissé sans explication le sens 'body hair' (poil) de l'haïtien *plim* ou l'existence de deux verbes du type 'être' fonctionnellement distincts dans le même créole. Ce genre d'explication dépassait largement les possibilités d'un dictionnaire qui se proposait de retracer, dans la mesure du possible, l'origine matérielle de tous les mots des créoles français. Mais comme ces omissions sont par la force des choses extrêmement nombreuses, on aurait souhaité que les auteurs précisent la portée de leurs dictionnaires du côté de l'explication des signifiés. Ils auraient ainsi évité de renforcer le préjugé selon lequel presque tout serait d'origine française dans les créoles français et n'auraient pas ouvert eux-mêmes le débat incontournable sur ce que serait l'étymologie complète d'un mot créole.

Tout ceci simplement pour dire que malgré les énormes mérites de ces deux dictionnaires dans la mise en relation du phonétisme des mots créoles avec leurs prédécesseurs français ou autres, chaque créole français devrait continuer à avoir droit à son propre dictionnaire étymologique. L'accent y serait mis, non plus sur l'explication de l'origine historique du signifiant de ses mots – désormais connues, dans la plupart des cas, grâce au *DECA* ou au *DECOI* –, mais sur l'explication du découpage de leurs signifiants et de leurs signifiés et sur celle de leurs éventails fonctionnels, là où ils diffèrent sensiblement de ceux de leurs prédécesseurs français ou autres. La confection d'un dictionnaire qui se consacre à un seul créole exige une étude préalable approfondie des circonstances sociales et démographiques dans lesquelles il est né et a évolué et – bien sûr – la prise en compte de toutes les langues qui ont pu contribuer à sa naissance, et en tout premier lieu de celles des créolisateurs. Chose très délicate dans le cas des créoles français, étant donné que les langues africaines manquent de *FEW* et très souvent de dictionnaires tout court ! Or, les difficultés empiriques n'annulent pas les exigences théoriques.

J'espère que signaler les pages que le *DECA* et le *DECOI* ont dû laisser en blanc, aidera à prévenir des reproches qui sans cela pourraient leur être adressées.

Références

Barzen, Jessica Stefanie (sous presse) « Samaná Creole as indicator of older stages of Haitian Creole: the preservation of h aspiré », in Knauer, Gabriele, Phaf-Rheinberger, Ineke, Ortiz Wallner, Alexandra (éds.) *Mundos Caribeños – Caribbean Worlds – Mondes Caraïbes*, Frankfurt-Madrid : Iberoamericana / Vervuert.

- Bloch, Oscar & Wartburg, Walther von (2012) *Dictionnaire étymologique de la langue française*, nouvelle édition (1^{ère} éd. 1932), Paris : Quadrige/PUF.
- Bollée, Annegret (2015) « Éléments de phonétique diachronique des créoles français », in Thibault, André (éd.) *Du français aux créoles. Phonétique, lexicologie et dialectologie antillaises*, Paris : Classiques Garnier, p. 17-42.
- Brasseur, Patrice (1986) « Traces des parlers normands dans le créole d'Haïti », *Actes du XVII^{ème} Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, Aix-en-Provence, 29 août – 3 septembre 1983, vol. 6 : *Variation linguistique dans l'espace ; dialectologie et onomastique*, Université de Provence, p. 235-245.
- DECA, A-D = Bollée, Annegret, Fattier, Dominique & Neumann-Holzschuh, Ingrid (2018) *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique. Première Partie: Mots d'origine française A-D*, Hamburg : Buske (Kreolische Bibliothek 29/I).
- DECA, E-O = Bollée, Annegret, Fattier, Dominique & Neumann-Holzschuh, Ingrid (2018) *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique. Première Partie: Mots d'origine française E-O*, Hamburg : Buske (Kreolische Bibliothek 29/I).
- DECA, P-Z = Bollée, Annegret, Fattier, Dominique & Neumann-Holzschuh, Ingrid (2018) *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique. Première Partie: Mots d'origine française P-Z*, Hamburg : Buske (Kreolische Bibliothek 29/I).
- DECA, Deuxième partie = Bollée, Annegret, Fattier, Dominique & Neumann-Holzschuh, Ingrid (2017), *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique. Deuxième Partie: Mots d'origine non-française ou inconnue*, Hamburg : Buske (Kreolische Bibliothek 29/II).
- DECOI = Annegret Bollée (dir.), (1993-2007) : *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien*, Hamburg : Buske, 4 vol.
- FEW = Wartburg, Walther von (1922-2002) *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Bd. 1 – 25, Berlin, Leipzig, Bonn, Tübingen, Basel.
- Govain, Renauld (2016) « Le syntagme nominal en créole haïtien : aspects morpho-phonologiques et syntaxiques », *Etudes Créoles* [En ligne], 34, 1-2, p. 99-124. URL : http://www.lpl-aix.fr/~fulltext/Etudes_Creoles/govain2.pdf
- HCED = Valdman, Albert & Iskrova, Iskra (éds.) (2007) *Haitian Creole-English bilingual dictionary*, Indiana University : Creole Institute.
- Höftmann, Hildegard (1993) *Grammaire des Fon*, Leipzig etc. : Langenscheidt.
- Höftmann, Hildegard (2003) *Dictionnaire Français – Fon avec une esquisse grammaticale*. En collaboration avec Michel Ahohoukpanzon, Köln : Rüdiger Köppe.
- Höftmann, Hildegard (2012) *Dictionnaire Fon – Français*. En collaboration avec Michel Ahohoukpanzon et Cécile Boko, Köln : Rüdiger Köppe.

Lefebvre, Claire (2004) *Issues in the study of pidgin and creole languages*, Amsterdam/Philadelphia : Benjamins.

Lefebvre, Claire & Brousseau, Anne-Marie (2004) *A grammar of Fongbe*, Berlin : Mouton de Gruyter.

Reinhardt, Jan (2018) « Compte rendu de : Annegret Bollée / Dominique Fattier / Ingrid Neumann-Holzschuh (ed.), Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique. Deuxième Partie Mots d'origine non-française ou inconnue », *Zeitschrift für romanische Philologie*, 134(3), p. 930-934.

Pour citer cet article

Référence électronique

Jürgen Lang, « Compte rendu de lecture : Bollée, Annegret, Fattier, Dominique & Neumann-Holzschuh, Ingrid (2017-2018) *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique*. Hamburg : Buske (Kreolische Bibliothek 29/I-II). », *Études Créoles* – Vol. XXXVI n°1 & 2 - 2018 [En ligne], consulté le ..., URL : http://www.lpl-aix.fr/wp-content/uploads/Etudes_créoles/lang2.pdf